

GRILLE DE SELECTION DE L'IRISH WATER SPANIEL

TB = Très Bon	SPE = Spéciale de race
EXC = Excellent	RE = Régionale d'élevage
CJ = Classe Jeune	NE = Nationale d'élevage
CI = Classe Intermédiaire	CHPT = Championnat de France
CO = Classe Ouverte	PVL = Poursuite à Vue su Leurre
CT = Classe Travail	ENC = Epreuve Nationale sur Cynodrome
CCH = Classe Champion	BAC = Brevet d'Aptitude à la Course
	BPV = Brevet de Poursuite à Vue sur Leurre

Adoptée par la commission d'élevage de la SCC le : 25.06.2014

Approuvée par le comité de la SCC le : 8/07/2014

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
			RECOMMANDE	ELITE B	ELITE A
CONFIRME	CONFIRME + TAN + 1 TB en expo + Indemne d' APR + Identification génétique	CONFIRME + Indemne d' APR + 1 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE + 1 TB ou CQN en Field-Trial + Identification génétique	CONFIRME + Indemne d' APR + 1 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE + 1 TB en Fiel-Trial + Note A, B ou C aux hanches + Identification génétique	Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 2 descendants cotés 3 points avec 2 lices Femelle : 2 descendants cotés 3 points en 2 portées + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 2 descendants cotés 3 points avec 2 lices Femelle : 2 descendants cotés 3 points en 2 portées + Compatibilité génétique avec ses descendants

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.